

*Napoléon III au Général G.H. Dufour**Copie**L*

Compiègne, 24 octobre 1856

Confidentielle

Mon cher Général,

Je vous écris comme à un ancien ami pour vous faire comprendre toute la gravité de la situation de la Suisse, et pour vous prier de m'aider à aplanir les difficultés et à écarter les dangers.

Les vues rétrospectives ne servent pas à grand chose; il faut prendre la question telle qu'elle est.

Le Roi de Prusse, qui ne reconnaît pas à la Suisse le droit d'avoir changé sans son assentiment la constitution de Neuchâtel, croit son honneur engagé à soutenir les hommes qui ont voulu rétablir l'ancien ordre de choses. L'idée surtout de voir ses partisans jugés le révolte à un tel point qu'il est bien décidé à faire valoir ses droits par les armes et à s'adresser à la Confédération germanique pour obtenir le passage de ses troupes.

Dans cette situation, il n'y a que la France qui puisse détourner de la Suisse le coup qui la menace; car, de quelque manière que tournent les choses, la Suisse y perdra, car elle aura fait d'énormes dépenses pour un bien médiocre intérêt. Or je suis tout prêt à empêcher la Prusse, par mon attitude, à envoyer des troupes, et je me fais fort d'arranger l'affaire de Neuchâtel d'une manière avantageuse pour la Suisse, si, de son côté, la Suisse montre un peu de bonne volonté et quelque confiance en moi.



29 OCTOBRE 1856

489

J'ai empêché jusqu'à présent que le Roi de Prusse demandât directement au Conseil fédéral la remise des prisonniers parce que, le refus étant probable, il n'y aurait plus d'arrangement possible. Mais si la Suisse mettait ces prisonniers en liberté *sur ma demande formelle*, et remettait, pour ainsi dire, le sort de Neuchâtel entre mes mains, son amour propre national serait sauvegardé et l'affaire s'arrangerait d'elle-même.

Si au contraire la Suisse repousse mes propositions et a l'air de dédaigner mes avis, je ne m'occuperai plus de la question et je laisserai les choses s'arranger comme elle pourront.

Je vous prie donc de dire *confidentiellement* au Président du Conseil fédéral que s'il veut me rendre les prisonniers et me charger d'arranger l'affaire sans exiger d'avance un engagement du Roi de Prusse, il peut compter sur moi; mais que s'il ne le veut pas, je ne mettrai aucun obstacle à la réunion d'une armée dans le Grand-Duché de Baden.

Répondez promptement car le temps presse.